

prince de Condé, la fin exceptée, était généralement trop louée ; nous croyions qu'il était plus aisé, comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du commencement de cet éloge qu'à celles de l'oraison de madame Henriette ; mais quand nous avons lu ce discours avec toute l'attention que méritent de pareils chefs-d'œuvre ; quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique pendant une moitié de son récit, raconter une des plus grandes batailles qu'il y ait eu au dix-septième siècle, comme s'il l'avait vue se livrer, et donner, comme en se jouant, un chant d'Homère ; quand, se retirant à Chantilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique, et retrouve les grandes pensées qu'inspire la religion, les vues chrétiennes dont sont remplies les premières oraisons funèbres ; lorsque, après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers, au catafalque du héros ; lorsqu'enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux qu'ont blanchis les quelque soixante ans qu'il a vécu, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe et le siècle de Louis, où se sont trouvées réunies toutes les gloires, et dont il a l'air de faire les funérailles, près de s'abîmer dans le gouffre sans fond de l'éternité ; à ce dernier effort, un des plus grands assurément qu'ait faits l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration se sont échappées de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains

NARRATION FRANÇAISE.

*Respect dû à la justice.*

Un des domestiques du prince de Galles, fils de Henri IV, roi d'Angleterre, avait été accusé au banc du roi, et saisi par ordre de ce tribunal. Le prince, qui l'aimait particulièrement, regarda cette entreprise comme un manque de respect pour sa personne, et, n'ayant que trop de flatteurs autour de lui qui enflammaient son ressentiment par leurs conseils, il se rend lui-même au siège de la justice, où, se présentant d'un air furieux, il donne ordre aux officiers de rendre sur le champ la liberté à son domestique. La crainte fit baisser les yeux à tous ceux qui l'entendirent et leur ôta l'envie de répondre. Il n'y eut que le lord chef de la

justice, nommé sir William Gascoigne, qui se leva sans aucune marque d'étonnement, et qui exhorta le prince à se soumettre aux anciennes lois du royaume. " Ou du moins, lui dit-il, si vous êtes résolu de sauver votre domestique des rigueurs de la loi, adressez-vous au roi votre père, et demandez-lui grâce pour le coupable ; c'est le seul moyen de satisfaire votre inclination sans donner atteinte aux lois et sans blesser la justice." Ce sage discours fit si peu d'impression sur le jeune prince qu'ayant renouvelé ses ordres avec la même chaleur, il protesta que, si l'on différait un moment à les suivre, il allait employer la violence. Le lord chef de la justice, qui le vit disposé sérieusement à l'exécution de cette menace, éleva la voix avec beaucoup plus de fermeté et de présence d'esprit, et lui commanda en vertu de l'obéissance qu'il d'avait à l'autorité royale, non seulement d'abandonner la défense du prisonnier, mais de se retirer à l'instant de la cour dont il troublait les exercices par des procédés si violents. C'était attiser le feu et souffler sur la flamme. La colère du prince éclata d'une manière terrible. Il s'approcha du juge avec un air furieux, et crut peut-être l'épouvanter par ce mouvement, mais sir William, se rendant maître de lui-même, soutint parfaitement la majesté d'un siège sur lequel il représentait le roi. " Prince, s'écria-t-il d'une voix ferme, je tiens ici la place de votre souverain seigneur et roi, votre père ; vous lui devez une double obéissance à ces deux titres. Je vous ordonne, en son nom, de renoncer à votre dessein, et de donner désormais un meilleur exemple à ceux qui doivent être vos sujets ; et pour réparer la désobéissance et le mépris que vous venez de marquer pour la loi, vous vous rendrez vous-même, à ce moment, dans la prison où je vous enjoins de demeurer, jusqu'à ce que le roi votre père vous fasse déclarer sa volonté." La gravité du juge et la force de l'autorité produisirent l'effet d'un coup de foudre. Le prince en fut si frappé que, remettant aussitôt son épée à ceux qui l'accompagnaient, il fit une profonde révérence au lord chef de la justice ; et, sans répliquer un seul mot, il se rendit droit à la prison du même tribunal. Les gens de sa suite allèrent aussitôt rapporter au roi ce qui s'était passé, et ne manquèrent pas d'y joindre